



Objectifs, sous-effectifs... La politique des petits pas ?

Introduction

Le mercredi 22 mai dernier a eu lieu au siège de la Direction Interrégionale à Roissy, le groupe de travail (GT) consacré à l'étude des DUERP/PAP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels / Programme Annuel de Prévention) pour les Directions Régionales de Roissy Fret (DRF) et Voyageurs (DRV). Pour la première fois depuis 3 ans ce GT avait lieu sur un format d'une demi-journée, et non d'une journée.

A) Présents

1°) Représentants du personnel

Pour les organisations syndicales (OS) étaient présents :

- **a) pour SOLIDAIRES Douanes** : 2 représentants (Olivia Guibert et Guillaume Quéromès).
- **b) les autres organisations** étaient représentées par :
 - la CGT (Thomas Cravero et Nadine Filori) ;
 - la CFDT (Fabrice Dujardin, Sandino Octobre et Benjamin Nantet) ;
 - le SNCD-FO : Pascal Huet.

2°) Représentants de la direction

- **Pour la direction**, siégeaient : Élisabeth Rogani (adjoindée à la cheffe de Pôle logistique et informatique – PLI), Fanny Couturier (cheffe du PLI), Évelyne Sarti (adjoindée au DI), Stéphane Dubois (chef du pôle BOP-GRH), Renée Monlouis-Eugénie (correspondante sociale), Élodie Senon (rédactrice). M^{me} Sarti ne devant qu'ouvrir la séance et laisser ensuite la direction des débats à M^{me} Couturier et M. Dubois
- **En sus, parmi les acteurs de prévention**, étaient présents : le docteur Simonot (médecin de prévention), Ghislaine Borenstein (assistante de prévention, rédactrice au PLI),

B) Préalables

1°) Déclarations

-**La CGT** s'est exprimée sur l'ergonomie veille écran, la situation au Pôle de Gestion des Procédures, le sous-effectif, la présentation des documents pour les OS.

-**La CFDT** a rappelé le contexte du conflit et de la convocation d'un collègue après un service, le manque de moyens humains et matériels, les problèmes liés aux Équipements de Protection Individuels (EPI), notamment pour les gilets pare-balles et les prélèvements d'échantillons.

-**SOLIDAIRES** : la direction n'a réagi que sur le dernier point de notre préalable, dans lequel nous demandions une gestion humaine et intelligente des personnels (*voir encadré en page suivante*). M^{me} Sarti n'a d'abord pas semblé comprendre où se situaient les problèmes. Nous les avons à nouveau listé : neige, Décharges sur Temps de Service (DTS), réservistes, décès, etc.

S'en est suivi un débat dans lequel, rejoints par la CGT, nous avons expliqué qu'il y aurait peut-être moins de turn-over et de souffrance au travail si la DIPA gérait les personnels plus humainement.

*Remarque : 5 jours après cette réunion, la DI publiait une note sur les autorisations d'absence syndicales rendant de facto quasi impossible la prise d'ASA 16. En plus de constituer une entrave caractérisé au droit syndical, cette note serait-elle une réponse en forme de doigt d'h***** à notre préalable ?*

2°) Propos

-**Le SNCD-FO** n'a pas lu de préalable à proprement parler mais a repris nos propos sur le côté humain de la gestion des personnels et a fait part de son appréhension sur les risques de la sortie du conflit.

Par ailleurs, propose une réunion commune pour les services regroupés de Roissy-Orly (Recette Régionale devenue Recette Interrégionale).

Encadré : notre déclaration préalable



Groupe de Travail DUERP-PAP
du mercredi 22 mai 2019
Actualisation pour 2018-2019



Santé/Sécurité/Conditions de travail

préalable

Madame la Présidente,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour le groupe de travail local (GTL) relatif à l'actualisation annuelle de 2 documents :

- le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels de (fin) 2018,
- le Programme Annuel de Prévention (PAP) pour l'année 2019.

GTL normalement régional, à l'échelon d'une Direction Régionale (DR).

Cela est le cas pour la DR Orly, qui tint son GTL avant-hier, le lundi 20 mai.

Cela n'est pas le cas pour les deux DR Roissy Fret et Roissy Voyageurs, qui ont un GT commun en partage avec les services DI, c'est-à-dire sur le périmètre de l'ex-DI Roissy (services DI, DR Fret et Voyageurs).

Et, pour la 1^{ère} fois depuis 3 ans, le GT délaie le format d'une journée, et retrouve le format d'une demi-journée en vigueur en 2016.

- Certes le mouvement social de trois mois qui s'est achevé la semaine dernière par une victoire pour les agents a bouleversé le calendrier des réunions.
- Certes les bâtiments, les agents concernés sont proches. Certes les risques se recoupent entre les 2 directions.
- Certes encore, les actions correctives au niveau bâtiminaire engagées par la précédente cheffe du Pôle logistique et informatique (PLI) ont été fructueuses, diminuant d'autant les risques afférents pour l'équipe actuelle, et sur notre période.
- Certes enfin, Madame la Présidente, les débats nourris l'an dernier (avec 2 interruptions de séance!) en matière de risques organisationnels ont permis la reconnaissance du sous-effectif comme générateur de risques dits « psycho-sociaux » (RPS). C'est cette reconnaissance officielle par la direction, c'est la préconisation sous-jacente d'un nécessaire comblement du sous-effectif, pour diminuer les RPS, qui motiva notre approbation collective du DUERP-PAP l'an dernier.

Et sans doute en sera-t-il de même cette année, lorsqu'à l'issue de notre GT préparatoire, le DUERP-PAP sera présenté le 12 juin prochain au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de Seine-Saint-Denis (CHSCT93), si ces risques sont à nouveau reconnus pour l'ensemble des agents et pas seulement pour ceux du bâtiment 37-01 (n°5 du PAP).

De fait, au regard de ces éléments, les débats strictement relatifs au DUERP-PAP, à l'inscription de telle *préconisation* dans telle *situation d'exposition* peuvent se limiter désormais à une demi-journée.

Il n'en demeure pas moins que **cela est dommageable. Parce que ce GT est l'occasion annuelle de parler des conditions de travail.** C'en est normalement l'instance dédiée en interne !

Car il y a des choses à dire.

- D'abord l'insuffisance de moyens pour l'Assistance de prévention. Avec rappelons-le une seule assistante de prévention, commune aux 2 DR (Fret et Voyageurs), malgré nos demandes réitérées d'un abondement de la doctrine d'emploi. De surcroît sans bureau particulier pour recevoir et téléphoner en toute confidentialité, en totale contradiction avec la lettre de mission présentée en CHSCT l'an dernier.
- Ensuite un désinvestissement ces derniers temps de la direction envers le CHSCT qui a été jusqu'à l'absence de représentation officielle de la direction hier, lors du GT dudit CHSCT 93 et qui se matérialise par exemple par la non consultation de cette instance pour la dotation de téléphones individuels en Surveillance, alors que les conditions d'utilisation en restent obscures et peuvent générer stress supplémentaire et donc RPS.
- d'un point de vue plus général, si nous nous réjouissons de l'arrivée de nouveaux collègues pour combler un peu le sous-effectif, nous rappelons ici notre opposition au recrutement sans concours, entrave au principe républicain d'égalité d'accès à la Fonction Publique, les concours étant le seul moyen de garantir ce principe.
- Enfin, réduire le sous-effectif doit passer par une réflexion sur l'importance du turn-over et donc sur l'attractivité de Roissy pour les agents. Cela passe par de la considération en tant qu'agents d'État dans la délivrance des badges. Cela passe par de l'humanité dans la délivrance d'Autorisations d'Absence : déménagement, respect du protocole de Roissy pour les décharges sur temps de service (DTS), dons du sang, réserve militaire, voire malheureusement décès de proches. Des petits gestes, à la portée de la Direction. Mais qui compteront beaucoup pour les agents.

La délégation SOLIDAIRES Douanes, le 22 mai 2019



Ordre du jour



A) Méthodologie

1) **Tous les cadres font remonter les risques par le biais d'un document d'enquête.** Dans les services qui sont ou ont été restructurés, tout est repris, dans les autres services, seuls les risques nouveaux sont présentés mais les risques antérieurs restent pris en compte.

De même, en cas de création ou de fusion de service, une étude est systématiquement lancée. Le résultat de cette collecte des situations de risque constitue le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels : le DUERP.

2) **Le Plan Annuel de Prévention (PAP) est conçu** en fonction du DUERP.

3) Le PAP et le DUERP sont **présentés en GT** (celui-là!).

4) **Puis la présentation** de ces deux documents est faite **en CHSCT** et est votée par les OS.

5) Enfin, une dernière présentation sera faite **en CTDI** l'an prochain.

Ensuite, **un bilan est fait** du PAP de l'année précédente.

À part l'informatisation¹ du registre SST (voir page 4), toutes les actions inscrites au PAP 2018 ont été réalisées.



B) Les axes « prévus »

Pour 2019, *quatre axes de prévention* sont dégagés par les rédacteurs du PAP :



1°) Risque chimique

Le Fret est très exposé à ce risque. Le PAP envisage donc le déploiement de bras aspirants pour les prélèvements d'échantillon en CO. Rappelons que SOLIDAIRES avait déjà demandé en CHSCT la dotation de hottes aspirantes, qui en étant fermées sur les côtés protègent mieux les agents, des projections notamment. Nous pensons surtout que la dotation des bureaux de contrôle, doit être basée sur le retour d'expérience (retex) de chaque matériel, ainsi qu'être exhaustive !

Quoi qu'il en soit, ces matériels ne dispensent en aucun cas du port des Équipements de Protection Individuels (EPI) : masques, gants, blouses à usage unique.

Autre risque chimique, le bureau et la brigade du Bourget (mais pas le poste Fox) sont impactés par le risque lié au transport de chlore en gare de triage de Drancy et sont dans la zone à risque en cas d'explosion. Des mesures de confinement sont à l'étude.

Enfin, toujours au Bourget, les canalisations en plomb (agent chimique dangereux) vont être remplacées.



2°) Risque explosion/panique

Le système d'alarme incendie va être refait au bâtiment 3701, actualisation des guide-fils / serre-fils et remise à jour à chaque campagne de mutation.



3°) Amiante

Mise à jour des référentiels et de la signalétique dans les bâtiments domaniaux. « Bonne nouvelle », il n'y a pas de fibre d'amiante dans l'air. Par ailleurs, les Dossiers Techniques Amiante (DTA) sont à jour.



4°) Qualité du ménage

Changement de marché pour les entreprises de nettoyage (les personnels ont été gardés). Le résultat est globalement insatisfaisant.

Il semble qu'il y ait certains problèmes avec les personnels de nettoyage, qui ne souhaitent pas passer en zone sous contrôle malgré leurs badges correctement paramétrés.



C) Les axes complémentaires

D'autres points on été soulevés au cours du débat :



1°) Risque routier

Suite à l'accident survenu en juin 2018 devant le bâtiment 3701, le plan de circulation a changé et des « coussins berlinois » (sorte de ralentisseurs) ont été installés.

Il semble cependant que cela ne soit pas suffisant pour ralentir les bus et les camions qui ont des essieux plus larges que les ralentisseurs. Rappelons que seule SOLIDAIRES avait proposé un espace de dégagement pour les bus, ainsi que des feux tricolores.

1 La Direction parle de « dématérialisation ». Nous préférons l'emploi du mot « informatisation » car le recours au matériel ne disparaît pas, mais évolue avec l'informatisation. Au cas d'espèce certes le support papier disparaît, néanmoins il est remplacé par des ordinateurs, des serveurs de stockage, etc.



2°) Sécurité bâtiment 3701

Beaucoup de gens passent dans ce bâtiment, à la fois des collègues pour la Formation Professionnelle, des déclarants qui ont à faire avec les différents services – gestion des procédures, régimes particuliers, Recette Interrégionale (RI), etc – et des particuliers qui doivent acquitter droits et taxes à la RI.

Par ailleurs, ce bâtiment abrite différents services qui pourraient attirer l'attention de personnes malveillantes, délinquants et terroristes. Or, pour protéger ce bâtiment et en filtrer les entrées, il n'y a qu'un système de biométrie et un interphone relié à une caméra.

Ce système est inefficace : il gêne ceux qui doivent rentrer mais n'arrêtera pas des gens mal intentionnés.

Pour l'administration, le problème vient des agents qui ne respectent pas les procédures d'ouverture des portes.

Pour nous, ce problème serait réglé si, comme pour le bâtiment de la direction, ou mieux encore comme à la Direction Générale, on disposait d'un service d'accueil à l'entrée, assuré par des agents de la Surveillance, évidemment armés. Ceci permettrait de filtrer les entrées, d'orienter les particuliers (pensons aux étrangers non francophones qui doivent s'acquitter des droits et taxes auprès de la RI) et serait en conformité avec la taille du bâtiment.

Mais la « haute » administration n'envisage absolument pas cette solution pour l'instant. Rappelons que SOLIDAIRES propose cette solution depuis plusieurs années.



3°) L'informatisation du Registre Santé Sécurité au Travail (RSST)

Cela facilitera la transmission des incidents et le travail des assistants de prévention.

Ce chantier aurait dû aboutir l'année dernière mais les techniciens des systèmes d'information (TSI) ont été mobilisés par d'autres tâches (notamment le déploiement des téléphones portables – on s'abstiendra de commentaires...).

La DI va profiter du transfert du réseau local d'HPNAS sur FREENAS pour achever ce chantier.

■ ■ ■ 4°) Autres

Risque Ébola : D'après le docteur Simonot, les risques de contamination par les marchandises périssables sont *négligeables*, les contaminations se faisant entre humains, uniquement par contact direct avec les fluides corporels².

Stockage marchandises
Une réflexion est en cours sur les lieux de stockage et leur organisation sur Roissy.

Ascenseur 3701 : Le chantier de l'ascenseur en façade du bâtiment 3701 sera présenté aux agents avant l'été. Plus d'un an après le lancement d'études, il est temps.



Ce qu'il faut retenir : les avancées pour le PAP 2019

Après six années à le demander et une bataille homérique en 2018, **nous gardons la reconnaissance du sous-effectif comme risque psycho-social**. Des services avec trop peu d'agents, c'est plus de travail pour ceux qui restent, des problèmes pour établir les cotes de services, une pression accrue sur les objectifs.

C'est une évidence, mais ce n'était pas acquis. Est donc rajouté dans les mesures de préventions proposées : « renforcer les effectifs dans les services concernés ».

Par ailleurs, **nous avons fait acter que les objectifs, même s'ils ne sont pas individualisés, restaient sources de stress au travail et donc de risques psycho-sociaux (RPS)**. Ceci est reconnu et les encadrements locaux seront amenés à le prendre en compte au moment des prochaines campagnes d'évaluation : la notation ne dépend pas des résultats par agent.



Vos représentants SOLIDAIRES Douanes à ce groupe de travail : Olivia Guibert et Guillaume Quéromès.
Pour plus de précisions, les contacter.



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

Section de Roissy

93 bis rue de Montreuil, boîte 56, 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriels : roissy@solidaires-douanes.org

2 Voir le numéro 9 de notre précédent journal de section *Piste Sud* : www.solidaires-douanes.org/Piste-Sud